

auxquels ces désordres auront donné lieu, ne connaissent plus d'obstacles pour terrasser sa victime ou la vouer à une existence des plus malheureuse. Cet obstacle gardien fidèle du bon fonctionnement des autres organes est, paraît-il à n'en pas douter, la glande hépatique. C'est à elle en effet que revient l'obligation physiologique de défendre l'organisme puisque la nature lui a imposé le triple rôle de :

- 1° Sécrèter d'abord le plus antiférentisable des liquides.
- 2° Transformer les produits de la digestion.
- 3° Les élaborer et préparer ainsi sa participation à la génèse du sang.
- 4° Fabriquer en un mot la matière vivante de laquelle procéderont les éléments cellulaires.

5° Jouer le rôle de barrière à l'égard de toutes les matières toxiques qui remplissent l'intestins, lieu de culture par excellence de tous les poisons figurés ou solubles susceptibles de pénétrer sans cesse par absorption dans les vaisseaux-portes.

De fait, l'analyse nous prouve que tant que le foie suffit à la tâche, le sang porte est immédiatement toxique, tandis que celui des veines sus-hépatiques est absolument normal.

Il est donc facile de comprendre la lutte excessive que cet organe a à opposer aux nombreux germes toxiques qui ont envahi le tube intestinal depuis si longtemps compromis et par une alimentation malsaine, et par les dilatations et les déplacements organiques auxquels elle aurait donner naissance.—On comprend de plus que ce surmenage physiologique de l'un et l'autre de ces organes ne peut manquer d'aggraver la situation en compromettant incessamment l'intégrité réciproque.

Mais quelle est donc cette lésion hépatique qui prépare lentement, sans secousses, toujours de la même manière l'altération du plasma sanguin en fournissant une bile anormale, en élaborant imperfectement les matériaux absorbés, en épurant insuffisam-